

Domaine de la Lombardière
07430 Davézieux
Tél : 0475675557 - www.annonayrhoneagglo.fr

Rendu et certifié exécutoire en vertu des articles L2131-1 et L5211-3 du Code général des collectivités territoriales.

Transmis en sous-préfecture le :	Publié le :	Notifié le :

Conseil communautaire du jeudi 11 avril 2024 - 18H30
Salle Étable - La Lombardière

Délibération n°CC_2024_048
Budget annexe Régie des transports - Budget primitif 2024

Nombre de conseillers en exercice : 56
Secrétaire de séance : Monsieur Thierry LERMET

Étaient présents :

Simon PLENET, Richard MOLINA, Sylvie BONNET, Yves FRAYSSE, François CHAUVIN, Laurent MARCE, Ronan PHILIPPE, Denis SAUZE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Sylvette DAVID, Damien BAYLE, Denis HONORE, Maxime DURAND, Laurent TORGUE, Jean-Yves BONNET, Olivier DE LAGARDE, René SABATIER, Martine OLLIVIER, Thierry LERMET, Laurence DUMAS, Christian FOREL, Patrick OLAGNE, Hugo BIOLLEY, Virginie BONNET-FERRAND, Danielle MAGAND, Carlos ALEGRE, Antoinette SCHERER, Maryanne BOURDIN, Bruno FANGET, Nicole ARCHIER, Nathalie CLEMENT, Claudie COSTE, Mohamed GUENNIF, Chrystelle ETIENNE, Jérémy FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Stéphanie ISSARTEL, Catherine MOINE, Myriam SERVY-CHANAL, Bertrand PIATON

Ayant donné pouvoir :

Antoine MARTINEZ donne pouvoir à Laurence DUMAS, Christian MASSOLA donne pouvoir à Thierry LERMET, Brigitte BOURRET donne pouvoir à Martine OLLIVIER, Christian ARCHIER donne pouvoir à René SABATIER, Yves RULLIERE donne pouvoir à Bertrand PIATON, Assia BAIBEN-MEZGUELDI donne pouvoir à Catherine MOINE, Clément CHAPEL donne pouvoir à François CHAUVIN, Nadège COUZON donne pouvoir à Claudie COSTE, Romain EVRARD donne pouvoir à Jérémy FRAYSSE, Juanita GARDIER donne pouvoir à Antoinette SCHERER, Edith MANTELIN donne pouvoir à Maryanne BOURDIN, Marc-Antoine QUENETTE donne pouvoir à Virginie BONNET-FERRAND

Absents ou excusés :

Pascal PAILHA, Agnès PEYRACHE, Michel SEVENIER

Le quorum est atteint.

Le rapporteur, Monsieur Laurent TORGUE, expose :

Le projet de budget primitif 2024 de la Régie des transports se présente comme suit :

- Section d'exploitation : 5 207 788.09 €
- Section d'investissement : 871 640.42 €

	Section d'exploitation		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Mesures nouvelles				
Opérations réelles	4 611 649,00 €	4 813 031,00 €	812 573,00 €	215 501,33 €
Opération d'ordre	596 139,09 €			596 139,09 €
Virement				
Réserves règlementées				
Résultat N-1 reprise par anticipation				
Restes à réaliser				
Resultat reporté		394 757,09 €	59 067,42 €	
Resultat affecté				60 000,00 €
Total	5 207 788,09 €	5 207 788,09 €	871 640,42 €	871 640,42 €

Observations et précisions

Les résultats d'exécution 2023 du budget de la Régie des Transports ont été repris par anticipation, à savoir :

- les résultats d'exploitation,
- les résultats d'investissement.

Pour mémoire, conformément à la réglementation, si les résultats arrêtés lors du vote des comptes administratifs 2023 s'avéraient différents par rapport à ceux repris par anticipation, les prévisions budgétaires 2024 seraient alors rectifiées par décision modificative.

Le Conseil communautaire, après en avoir,

DÉLIBÉRÉ

À la majorité, comme ci-après :

Par 53 voix votant pour

Simon PLENET, Richard MOLINA, Sylvie BONNET, Yves FRAYSSE, François CHAUVIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Ronan PHILIPPE, Christophe DELORD, Denis SAUZE, Gilles DUFAUD, Sylvette DAVID, Damien BAYLE, Denis HONORE, Maxime DURAND, Laurent TORGUE, Jean-Yves BONNET, Christian MASSOLA, Olivier DE LAGARDE, René SABATIER, Martine OLLIVIER, Thierry LERMET, Brigitte BOURRET, Christian ARCHIER, Laurence DUMAS, Yves RULLIERE, Christian FOREL, Patrick OLAGNE, Hugo BIOLLEY, Virginie BONNET-FERRAND, Danielle MAGAND, Carlos ALEGRE, Antoinette SCHERER, Maryanne BOURDIN, Bruno FANGET, Nicole ARCHIER, Assia BAIBEN-MEZGUELDI, Clément CHAPEL, Nathalie CLEMENT, Claudie COSTE, Nadège COUZON, Chrystelle ETIENNE, Romain EVRARD, Jérémy FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Juanita GARDIER, Frédéric GONDRAND, Stéphanie ISSARTEL, Edith MANTELIN, Catherine MOINE, Marc-Antoine QUENETTE, Myriam SERVY-CHANAL, Bertrand PIATON

Par 0 voix votant contre

Par 1 voix s'abstenant

Mohamed GUENNIF

ADOpte le budget primitif 2024 – Budget de la Régie des transports – tel qu'il ressort des tableaux ci-dessous : tableau général et tableaux par chapitres budgétaires,

Tableau général

	Section d'exploitation		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Mesures nouvelles				
Opérations réelles	4 611 649,00 €	4 813 031,00 €	812 573,00 €	215 501,33 €
Opération d'ordre	596 139,09 €			596 139,09 €
Virement				
Réserves règlementées				
Résultat N-1 reprise par anticipation				
Restes à réaliser				
Resultat reporté		394 757,09 €	59 067,42 €	
Resultat affecté				60 000,00 €
Total	5 207 788,09 €	5 207 788,09 €	871 640,42 €	871 640,42 €

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 007-200072015-20240415-CC_2024_048-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

Tableaux par chapitres budgétaires

Source : maquette budgétaire M43 – tableaux II A2 et II A3

DEPENSES D'EXPLOITATION		
Chap.	Libellé	Bp 2024
011	Charges à caractère général	2 704 775,00 €
012	Charges de personnel	1 740 104,00 €
014	Atténuation de produit	0,00 €
065	Autres charges de gestion courante	80 005,00 €
Total dépenses de gestion courante		4 524 884,00 €
66	Charges financières	85 265,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 500,00 €
		0,00 €
022	Dépenses imprévues	
Total dépenses réelles		4 611 649,00 €
023	Virement à la section de fonctionnement	0,00 €
042	Opérations d'ordre de section à section	596 139,09 €
Total dépenses d'ordres		596 139,09 €
Total dépenses d'exploitation		5 207 788,09 €

RECETTES D'EXPLOITATION		
Chap.	Libellé	Bp 2024
013	Atténuation de charges	90 000,00 €
70	Ventes de produits, prestations	510 000,00 €
73	Produits issus de la fiscalité	2 050 000,00 €
74	Dotations et participations	1 742 631,00 €
75	Autres produits de gestion courante	140 400,00 €
Total recettes de gestion courante		4 533 031,00 €
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	280 000,00 €
Total recettes réelles		4 813 031,00 €
042	Opérations d'ordre de section à section	
Total recettes d'ordre		0,00 €
002	Résultat n-1 reporté	394 757,09 €
Total dépenses d'exploitation		5 207 788,09 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	RAR N-1	Proposition nouvelles	Total BP 2024
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisation corporelles		466 800,00 €	466 800,00 €
23	Immobilisations en cours		52 000,00 €	52 000,00 €
Total dépenses d'équipement			518 800,00 €	518 800,00 €
16	Emprunts et dettes		293 773,00 €	293 773,00 €
020	Dépenses imprévues			0,00 €
				0,00 €
Total dépenses financières			293 773,00 €	293 773,00 €
45	Opération pour compte de tiers			0,00 €
Total dépenses réelles d'investissement			812 573,00 €	812 573,00 €
040	Opérations d'ordre de section à section			0,00 €
041	Opérations patrimoniales			0,00 €
Total dépenses d'ordre				0,00 €
001	Résultat n-1 reporté		59 067,42 €	59 067,42 €
Total dépenses d'investissement			871 640,42 €	871 640,42 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	RAR N-1	Proposition nouvelles	Total BP 2024
13	Subventions d'investissement		89 900,00 €	
16	Emprunts et dettes		125 601,33 €	
				0,00 €
				0,00 €
Total recettes d'équipement			215 501,33 €	215 501,33 €
10	Dotations (FCTVA)			0,00 €
1068	Résultat affecté		60 000,00 €	60 000,00 €
1064	Réserve règlementée			0,00 €
Total recettes financières			60 000,00 €	60 000,00 €
45	Opération pour compte de tiers			0,00 €
Total recettes réelles d'investissement			275 501,33 €	275 501,33 €
021	Virement de la sect. De fonct.			0,00 €
040	Opérations d'ordre de section à section		596 139,09 €	596 139,09 €
041	Opérations patrimoniales			0,00 €
Total recettes d'ordre			596 139,09 €	596 139,09 €
001	Résultat n-1 reporté			0,00 €
Total dépenses d'investissement			871 640,42 €	871 640,42 €

Les résultats d'exécution 2023 du budget de la Régie des transports ont été repris par anticipation, à savoir :

- les résultats d'exploitation,
- les résultats d'investissement,

Pour mémoire, conformément à la réglementation, si les résultats arrêtés lors du vote des comptes administratifs 2023 s'avéraient différents par rapport à ceux repris par anticipation, les prévisions budgétaires 2024 seraient alors rectifiées par décision modificative.

PROCÈDE à un vote au niveau des chapitres budgétaires.

AUTORISE d'une manière générale Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux, le 15 avril 2024

Simon PLENET,

**Président d'Annonay Rhône
Agglo**

Le présent acte est susceptible d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon par voie postale : 184 Rue Duguesclin, 69003 Lyon ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État dans le département.

Le Directeur Général des Services et le Comptable Public d' Annonay Rhone Agglo sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera applicable après publication et transmission au représentant de l'État dans le Département.